

## Infos pratiques

- ① **IFRASS** : Inscriptions en ligne du 6 mai au 14 juin 2019 sur <http://inscriptions.ifrass.fr>
- ② **Dates des sélections** :
  - > 25 juin pour l'épreuve écrite
  - > 9 et 10 juillet pour les épreuves orales
- ③ **Début de sessions de formation** :
  - Lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020

### SONT DISPENSÉS DE L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplôme dont la liste est fixée par le ministre chargé des affaires sociales ; les lauréats de l'Institut du Service Civique.

### SONT DISPENSÉS DES ÉPREUVES D'ENTRÉE EN FORMATION :

Les candidats titulaires du Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social qui souhaitent obtenir une spécialité différente de celle acquise au titre de leur diplôme ainsi que les candidats titulaires d'un Diplôme d'État d'Aide Médico Psychologique ou d'un Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité que celle acquise au titre de leur diplôme.

UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ-NOUS



## IFRASS

2 bis, rue Émile Pelletier  
BP 44777 - 31047 Toulouse cedex 1

Contact pédagogique : José DOS SANTOS

05 34 63 89 45

[j.dos-santos@ifrass.fr](mailto:j.dos-santos@ifrass.fr)

[ifrassoulouse](#) 

Contact administratif :

IFRASS.

05 34 63 89 45

INEOPOLE. 05 63 57 05 15

[mfr.ineopole@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ineopole@mfr.asso.fr)



DIPLÔME D'ÉTAT **AES**

## ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

- Un nouveau métier
- Un diplôme, 3 spécialités
- Une formation en alternance sur 10 mois
- Accessible en formation initiale, formation continue, apprentissage et VAE
- Un partenariat pédagogique IFRASS / INEPOLE Formation - MFR pour vous proposer une formation sur votre territoire à BRENS - 81



# UN NOUVEAU DIPLÔME POUR UN MÉTIER RECONNU



## ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

- L'accompagnant éducatif et social **réalise une intervention sociale au quotidien** visant à compenser les **conséquences d'un handicap**, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il **accompagne les personnes** tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'**enfants**, d'**adolescents**, d'**adultes**, de **personnes vieillissantes** ou de **familles**, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social. - Extrait de l'arrêté du 29/01/2016

### PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public
- Inscriptions sur concours

### LIEU

- INEPOLE Formation - MFR Brens (81)

### CONTACTS

- IFRASS 05 34 63 89 44
- INEPOLE 05 63 57 05 15

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est composée d'un socle commun et de **3 spécialités**. Le candidat devra choisir une des 3 spécialités dès le début de la formation.

### FORMATION SUR 10 MOIS

- Alternance entre le Centre de formation à BRENS / Entreprises, lieux de stages.

### ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

UN SOCLE COMMUN DE **378h**

3 SPÉCIALITÉS DE **147h** CHACUNE

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

EXPÉRIENCES PRATIQUES

Durée en fonction du contrat de formation

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

La formation se fait sous forme d'enseignements dans lesquels le lien avec le terrain professionnel est toujours recherché.

La **réflexion sur la pratique** occupe une part importante dans la formation sous la forme de groupes de réflexion, études cliniques, mises en situation.

La formation est composée de **4 domaines de formation** :

- **DF1**: Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale.
- **DF2**: Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité.
- **DF3**: Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.
- **DF4**: Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne.

Chaque domaine de formation est complété par un module de spécialité.

## MODALITÉS D'ACCÈS / FINANCEMENT

- Dans le cadre de **recrutements** : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
- Pour faire **monter en compétences** et/ou en qualification les salariés en poste : professionnalisation ou VAE.
- **Codes CPF** : 245851 -245852 -245853